

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 17 février 2020

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (23) : Jean Louis DEMELIN, Michel GARCIA, Alain BOUSQUET, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Pierre INGLES, Georges VICENS, Daniel MARIN, Frédéric BES, Martine PIERA, Michel POUDADE, Jean Louis SARDA, Michel SANTANACH, Pierre RIU, Pierre BATAILLE, Daniel GOMES, Philippe LOOS, Jean Louis LACUBE, Jean Pierre ASTRUCH, Antoine TAHOSES, Stéphanie PRUDENTOS, Jean Pierre JULIEN, Yves DOURLIAH (procuration à Pierre Bataille)

Date de convocation : 10 février 2020

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : **Service Ordures Ménagères (OM) - Marchés de service pour enlèvement et traitement des divers déchets : prorogation de trois mois des marchés en cours. Lancement d'une nouvelle consultation.**

Le lundi dix-sept février deux mille vingt à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Pierre Dels Forcats, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle à l'Assemblée le fonctionnement des déchèteries de Matemale et Bolquère.

Les marchés de services passés pour l'enlèvement et le traitement des divers déchets ont été conclus pour une durée de principe de trois ans (16 mars 2017-15 mars 2020).

Une nouvelle consultation doit être lancée en appel d'offres ouvert.

Compte tenu de la durée de la procédure de consultation, il est nécessaire de prolonger la durée des marchés en cours de trois mois; cette disposition est prévue au CCAP (article 1.3).

Le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur :

- ✓ la modification par prorogation de trois mois des marchés suivants :
 - Lot 1 Enlèvement du tout-venant Titulaire : SAS OURRY/VAILLS.
 - Lot 2 Enlèvement des inertes
 - Lot 3 Enlèvement des déchets verts
 - Lot 5 Enlèvement et traitement des cartons
 - Lot 6 Enlèvement et traitement des métaux

- ✓ le lancement d'une consultation (procédure formalisée) pour de nouveaux marchés de services.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE L'UNANIMITE :

- De proroger de trois mois le délai d'exécution des marchés ci-dessus, soit jusqu'au 15 juin 2020.
- De lancer une consultation de prestataires pour l'enlèvement et le traitement des divers déchets, pour un an, reconductible deux fois, soit pour une durée maximale de trois ans.
- De donner tous pouvoirs au Président pour signer les modifications aux marchés en cours, comme précité.
- D'autoriser le Président à signer tout document à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Saint-Pierre Dels Forcats, le 17 février 2020

Jean Louis DEMELIN

Président

Envoyé le 18-02-2020 à la Préfecture
Accusé de réception le 18-02-2020
NOTIFICATION FAST



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Demelin', written over the official stamp.